

PASSATION DES CHARGES

Suite au nouveau Gouvernement formé le 17 octobre 2023, la Direction du Budget de l'Etat, a procédé à une nouvelle répartition des tâches par note n°0347/MFB/DGBF/DBE du 19 janvier 2024. Il s'agit de désigner des points focaux de la DBE auprès des Ministères, institutions.

A cet effet, les passations des charges entre les chargés d'Etudes concernés ont eu lieu le mardi 23 janvier dernier, sous la supervision des Sous-directeurs.

Pour rappel, conformément au décret n°2023-960 du 06 décembre 2023 portant organisation du Ministère de Finances et du Budget en son article 111, Sous la supervision du Directeur du Budget de l'Etat, les Chargés d'Etude de la DBE, désignés auprès des institutions et Ministères, sont chargés :

- d'assister les Ministères dans la préparation de leur budget ;
- de participer à la détermination des enveloppes budgétaires des Institutions et des Ministères ;
- de participer à l'élaboration des Programmes d'Investissement Public ;
- de suivre l'exécution des crédits budgétaires en rapport avec les allocations budgétaires et les besoins nouveaux exprimés par les structures bénéficiaires ;
- de veiller au respect des procédures en matière de préparation du budget;
- de participer à la gestion des opérations de clôture.





